

=====

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
SMPAS**

=====

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

=====

Nombre de membres dont le Conseil doit être composé : 15
Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 14

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, le comité syndical, convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la Mairie de Mirabel et Blacons, sous la Présidence de Monsieur Gilles MAGNON, en séance ordinaire conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du code des collectivités territoriales.

Date de convocation : 18 septembre 2023

Présents : Jean-Philippe ROCHE, Julie MEURANT, Gilles MAGNON, Raymond MARION-FERRIER, Jean-Paul DEVILLE, Fabien SYLVAIN, Denis BENOIT, Denis MARLHENS, Philippe BERNA, François BROCARD, Laurence ALGOUD, Laurent SAYN, Hélène SYLVESTRE, Denis GAUDIN

Absents excusés : Richard GUJELMINI, Sébastien CHOUPAS, Frédéric TRON

Absents : Sylvain FRANCOIS.

Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 15

Secrétaire de séance : Jean-Philippe ROCHE

**Objet : Demande de subventions Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et ETAT -DETR-
SECURISATION DE LA RESSOURCE EN EAU POTABLE – INTERCONNEXION PIEGROS LA CLASTRE
N°2023-09-23-02**

Monsieur le Président informe les membres de l'assemblée que le problème de l'alimentation en eau potable a toujours été très préoccupant dans la région de CREST. Plus particulièrement les communes qui occupent la basse Vallée de la Gervanne (BEAUFORT SUR GERVANNE - MONTCLAR SUR GERVANNE - SUZE SUR CREST) et la moyenne vallée de la Drôme (MIRABEL ET BLACONS – PIEGROS LA CLASTRE - AOUSTE SUR SYE) ont connu des problèmes de pénurie d'eau qui n'ont fait que s'aggraver au fil des ans du fait d'épisodes de sécheresse plus ou moins sévères.

Pour pallier au déficit de la ressource, les collectivités concernées se sont regroupées et ont créé, dans les années 60, un SIE dénommé "Syndicat Intercommunal des Eaux de Mirabel Piégros". Il s'agit aujourd'hui d'un syndicat de production et de distribution d'eau dont les 5 communes membres regroupent 6.337 habitants.

Ces dernières années, des épisodes de sécheresses de plus en plus longs et sévères mettent en difficultés les sources alimentant les hauts services de ces communes, particulièrement la source des Chapeaux et la source de Brunel sur la commune de Piégros la Clastre.

Cette demande de subvention a pour objectif d'interconnecter les points bas du réseau de la source de Brunel ainsi que de la source des Chapeaux au réseau principal de Piégros alimenté par Drôme Gervanne. Ces deux interconnexions assureront ainsi une deuxième ressource au réseau de Piégros la Clastre. Lors de la création des différents réseaux dans les années 60', ces maillages ont été mis en place. Malheureusement la trop grande différence de pression ne permet pas un maillage dynamique : tout doit être fait manuellement et seulement dans le sens de la basse vers la haute pression. Il manque en effet la mise en place de deux stabilisateurs de pression pour permettre une interconnexion dynamique dans les deux sens. Il est en effet prévu de laisser ces interconnexions ouvertes tout l'année, à l'équilibre, améliorant ainsi l'efficacité et la résilience des réseaux du syndicat SMPAS.

Le SMPAS sollicite la DETR, l'agence Rhône Méditerranée Corse et le département de la Drôme en vue d'obtenir une aide financière sur un montant de dépense estimé à 36 358 € H.T.

Il est prévu d'initier ces travaux dès le 1^{er} janvier 2024.

Afin de réaliser ces 2 maillages permettant de soulager 18% du débit des sources en étiage sévère, mais aussi de fournir un secours jusqu'à 72% des besoins de la commune de Piégros la Clastre en haute eaux (23% en

étiage normal), l'estimation prévisionnelle de la dépense pour l'ensemble des travaux est présentée dans le tableau ci-après :

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 026-252602255-20230928-2023092302V2-DE

Opérations	Coût total en € HT
Création du maillage Chapeaux sous Voirie	16 248 €
Création du maillage Brunel sous Voirie	14 367 €
Création d'un jeu de vanne pour Brunel	5 453 €
Plan de récolement	290 €
Montant Total HT des Travaux	36 358 €

A ce titre, les partenaires institutionnels sont sollicités avec :

- Le montant attendu demandé à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse est de 16 500 euros, montant estimé dans le contrat ZRR ;
- Le montant attendu demandé à la DETR est de 9 090 euros, soit 25 % du montant total HT de la dépense ;
- Le reste à charge pour le syndicat soit 10 769 euros HT (30 %).

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Comité Syndical décide :

- De solliciter l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour un montant de 16 500 euros, soit 45 % du montant total HT de la dépense ;
- De solliciter l'Etat pour un montant de 9 090 euros, soit 25 % du montant total HT de la dépense ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés de travaux afférant.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Conforme au registre des délibérations,

Mirabel et Blacons, le 28/09/2023

Le Président
Gilles MAGNON

Acte certifié exécutoire suite à la transmission en Préfecture le : 28/09/2023

et publication le : 28/09/2023

Le Président

